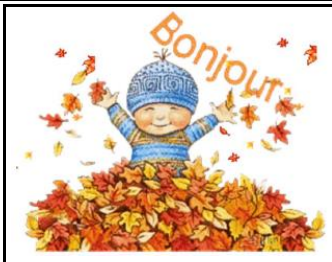


# À travers les branches

## Octobre 2020

| Octobre 2019 | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| Dates à retenir… | |
|---|---|
| 8 octobre | Journée pédagogique |
| 12 octobre | congé |
| 14 octobre | Journée devenant un lundi |
| 15 octobre | Photos scolaires (Rucher) |
| 16 octobre | Photos scolaires (Félix) |
| 31 octobre | Halloween |

À chaque début du mois, vous recevez notre bulletin À travers les branches par courriel, vous pouvez aussi le consulter sur notre site internet : https://rucher.cssmi.qc.ca/

## Mot de vos directrices

Chers parents,
L'année scolaire est déjà bien amorcée. Vous recevrez dans la semaine du 12 octobre la première communication aux parents dans laquelle apparaît un commentaire sur le plan des apprentissages et sur le plan comportemental de votre enfant. Nous vous demandons de signer le document et de le retourner à l'école.
Pour les élèves ayant des difficultés, il est possible que vous ayez déjà reçu une communication de la part de l'enseignante de votre enfant. En effet, une communication mensuelle doit être adressée aux parents de l'élève dont les performances laissent craindre la non-atteinte des objectifs d'apprentissage ou dont le comportement est non conforme aux règles de conduite. Il est évident qu'à cette étape-ci, cette communication est souvent plus à titre préventif et doit aider à remédier aux difficultés.
Nous vous rappelons que la fin de la première étape est le vendredi 6 novembre Nous encourageons et soutenons l'élève vers sa réussite et à cet effet, nous lui rappelons l'importance de son implication lors de ses apprentissages.
Nous tenons à vous remercier à l'avance de votre implication, de votre collaboration et de votre soutien.

Diane Sirois, directrice
Johanne Beaulieu, directrice adjointe
Nathalie Marchand, directrice adjointe

## Repas du midi

Nous vous rappelons que nous ne réchauffons pas les repas à l'école.
De plus vous devez fournir des ustensiles à vos enfants et ce même pour les élèves ayant un midi-bouffe.

# Prévention de l'intimidation

Malheureusement, les problématiques liées à l'intimidation ne sont pas une nouvelle réalité, il s'agit d'une responsabilité collective et partagée. L'école Le Rucher et le Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tiennent à rassurer les parents en les informant au sujet de la violence et de l'intimidation. Nous avons le pouvoir d'agir sur l'intimidation, si tous ensemble nous travaillons de pair.

L'intimidation est inacceptable et il faut tout mettre en œuvre pour la prévenir et la traiter !

Nous vous suggérons d'aller sur le bureau virtuel de la CSSMÎ et de visiter l'onglet prévention de l'intimidation. Vous y trouverez un feuillet d'information très aidant. De plus, le site de Jasmin Roy présente plusieurs capsules et témoignages en lien avec ce sujet.
http://www.cssmi.qc.ca/
http://fondationjasminroy.com/

Le plan de lutte de notre école est déposé sur notre site internet, nous vous invitons à le consulter.
https://rucher.cssmi.qc.ca/

Par le fait même, nous vous demandons de garder un œil sur les réseaux sociaux de vos enfants. Nous vous rappelons aussi que plusieurs plateformes sont dédiées aux enfants de 13 ans et plus.

**L'intimidation et le conflit : une distinction s'impose!**

**Le conflit :**

Le conflit s'explique par le fait que les volontés ou les objectifs des personnes impliquées sont incompatibles et qu'un terrain d'entente est difficile à atteindre. Tous les enfants vivent, à un moment ou à un autre, des conflits ou font l'objet de taquineries. Ces situations font partie intégrante du processus de scolarisation.

**L'intimidation :**

Les comportements d'intimidation se répartissent sur un continuum de gravité allant de grave à très grave et se manifestent par écrit, verbalement, physiquement ou par aliénation sociale.

L'agression physique, les propos humiliants, les menaces dans l'espace virtuel, le taxage, l'ignorance et l'isolement social constituent les principales formes d'intimidation répertoriées en milieu scolaire.

Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constituent pas nécessairement des actes d'intimidation, mais il s'agit de gestes violents et répréhensibles sur lesquels il faut intervenir.

Pour en savoir plus :

https://www.youtube.com/watch?v=w5HAOtG5eWw&hd=1

| Comment démystifier l'intimidation (les formes que peut prendre l'intimidation | |
|---|---|
| **L'intimidation c'est** | **L'intimidation ce n'est pas** |
| - Lorsque tout le monde refuse de jouer avec toi, tous les jours, ou lorsque des jeunes refusent que tu t'asseyes près d'eux; | - Une blague à ton sujet, même si elle te fait de la peine; |
| - Quand quelqu'un te menace régulièrement de te frapper ou de s'en prendre à toi; | - Un surnom moqueur que tes amis emploient pour te taquiner; |
| - Lorsque quelqu'un raconte des ragots ou des mensonges à ton sujet dans l'intention de te faire passer pour un idiot; | - Une chicane ou une bagarre avec une autre personne; |
| - Quand quelqu'un trouve une façon subtile de te faire sentir «petit», vulnérable et seul. Quand il prend plaisir à te faire de la peine et à avoir du pouvoir sur toi; | - Un ami qui n'a pas envie de faire des activités avec toi; |
| - Quand les membres d'une «gang» te font régulièrement des mauvais coups et s'amusent à tes dépends; | - Quelqu'un qui a parlé dans ton dos une fois ou deux. |

# Conseil d'établissement

Le 17 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale du conseil d'établissement.
Les membres parents sont les suivants :

| |
|---|
| Marie-Claude Vanier |
| Kim Côté |
| Jean-Baptiste Volcy |
| Dominique Robitaille |
| Katy Miron |

Parent substitut : Marie-Michèle Malacket

La première séance du conseil d'établissement aura lieu le 22 octobre à 19h.
Nous vous remercions pour votre implication.

# Photos scolaires

Cette année, c'est le studio de photo LA pomme verte qui assurera les photos des élèves.
15 octobre : Tous les élèves du Rucher
16 octobre tous les élèves au Pavillon Félix Leclerc

La photo officielle de l'Harmonie (avec le polo et les instruments) devrait avoir lieu en février. En octobre, ils prendront une photo avec leurs vêtements préférés!

ATTENTION! Il n'est pas recommandé de porter un vêtement de couleur verte à cause de la technologie du fond vert. Vous pourrez, les parents, choisir vous-même le décor au moment de votre commande.

# Rappel des consignes à l'École le Rucher

**Les règles de la santé publique/symptômes des élèves**

Dans toutes les écoles, nous devons respecter les règles de la santé publique. Nous avons des tableaux présentant les symptômes et les actions à poser en lien avec l'apparition de ces symptômes. Cela a souvent pour effet que vous receviez un appel de notre part et vous êtes alors dans l'obligation de venir chercher votre enfant. Nous sommes conscients que cela modifie votre emploi du temps, nous en sommes sincèrement désolés.
Lors de ces moments, nous ne faisons qu'appliquer les règles qui nous sont dictées. Nous vous remercions de collaborer en tout respect avec le personnel scolaire.

Visites à l'école pendant les heures de classe
Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons d'entrer par la porte principale située à l'avant de l'école. Présentement en contexte de pandémie, nous vous demandons d'attendre dans l'entrée et les secrétaires viendront vous voir.

### Votre enfant est malade, il faut motiver son absence !

Il est important de motiver l'absence de votre enfant que ce soit le matin ou en après-midi en appelant à l'école au 450-621-1750 (Le Rucher) ou au 450-621-7760 (pavillon Félix-Leclerc) pour en avertir le secrétariat. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale en mentionnant le nom de votre enfant, son groupe et la raison de son absence. Merci pour votre collaboration !

## Parlons sécurité

**Sécurité aux abords de l'école/Le Rucher**

**Nous vous demandons de porter le masque quand vous êtes aux abords de l'école car la distanciation est parfois difficile à respecter.

Vous êtes très nombreux le matin à vous rendre à l'école pour reconduire vos enfants. Nous comprenons bien que les limites du transport scolaire vous obligent à assurer ce transport. Cependant, comme vous êtes nombreux, cela rend la circulation dangereuse autour de l'école. Nous vous demandons donc de descendre votre enfant et de quitter rapidement ou encore, si vous êtes à pied, de laisser votre enfant à l'intersection du débarcadère et de la 33e avenue. Les parents à pied doivent **quitter rapidement** afin d'éviter les attroupements. De plus, nous vous rappelons que les élèves peuvent entrer dans la cour par deux endroits soit l'entrée située au débarcadère mais aussi l'entrée située sur la 33e avenue du côté des supports à vélos à côté du CPE qui avoisine notre école. Les élèves seront donc ainsi moins nombreux à la même entrée.

Vous devez arriver entre 7h40 et 7h45. À 7h48, la cloche de début des classes sonne. Merci de respecter cette courte plage-horaire pour éviter les retards.

### Vous attendez votre enfant à la sortie des classes ?

Par mesure de sécurité, nous demandons aux parents qui viennent chercher leur enfant de l'attendre à l'extérieur de la cour d'école et au bout du débarcadère. **Il est difficile pour nous d'assurer la sécurité de votre enfant si trop de parents marchent sur notre débarcadère d'autobus, nous vous demandons de rester à l'extérieur de la zone des cônes pour les attendre.** Lorsque vous venez le chercher au service de garde, il faut l'attendre devant le secrétariat, par mesure de sécurité, vous ne pouvez circuler dans l'école.

Au pavillon Félix-Leclerc, les parents doivent utiliser en tout temps le stationnement de l'église lorsqu'ils viennent chercher ou déposer leur enfant. À la fin des classes, les parents qui viennent chercher leur enfant doivent l'attendre à l'extérieur de la cour du côté du parc-école.

Votre enfant ne peut apporter en classe son Ipod, cellulaire ou autres objets électroniques sans un mot d'autorisation de son enseignant.

### Votre enfant a oublié…à demain !

En cas d'oubli de matériel scolaire, aucun enfant ne sera autorisé à retourner dans sa classe après les heures régulières d'enseignement. À l'école Le Rucher, nous travaillons à rendre nos élèves responsables!

## Lorsqu'il y a un changement

Nous sollicitons votre collaboration en ce qui concerne les changements dans l'horaire habituel de votre enfant. Nous vous demandons de préparer 2 papiers, un pour l'enseignante et un que l'enseignante pourra envoyer au service de garde.

# Allergies alimentaires

Nous sollicitons votre collaboration afin d'éviter que des aliments contenant des noix et des arachides se retrouvent dans la boîte à lunch de votre enfant. Considérant que nous avons à l'école plusieurs enfants sévèrement allergiques aux noix et aux arachides, nous demandons votre vigilance et votre collaboration. Un grand merci !

# Conférences PANDA

Sur le site Internet, vous trouverez toutes les informations à propos de leurs services, leurs conférences et leurs activités. L'adhésion des membres et les inscriptions aux conférences se font maintenant en ligne!
www.pandatdb.com

# Les fiertés du Rucher

## Votre enfant s'est démarqué avec son équipe de hockey? Sa photo a été publiée dans le journal local? Il est fier d'une réussite?

Nous vous invitons à nous transmettre les exploits réalisés par vos enfants à l'extérieur de l'école. Cette année, ces réalisations seront affichées sur un babillard intitulé « Les fiertés du Rucher » à l'entrée de l'école. Nous aimerions en avoir une copie afin de souligner les bons coups de nos élèves. Vous pouvez transmettre les photos ou articles de journaux au secrétariat (dans une enveloppe) ou encore transférer l'article de journal à Johanne Beaulieu à l'adresse suivante : Carolane.lupien@cssmi.qc.ca
Pour les élèves de Félix, vous pouvez les faire parvenir à : nathalie.marchand2@cssmi.qc.ca

# Information de la ville

# L'épargne scolaire

**L'épargne scolaire est de retour pour guider votre enfant vers son autonomie financière !**

**Votre enfant détient déjà son compte de caisse scolaire ?**
La boîte aux lettres murale sécurisée est installée près du bureau de la direction de l'école. Une fois par semaine, un employé de la caisse se rend à l'école pour récupérer les enveloppes et effectuer les dépôts aux comptes des jeunes épargnants.
**La cueillette des dépôts reprendra la semaine du 19 octobre 2020.**

**Votre enfant n'a pas encore de compte d'épargne scolaire ?**
L'ouverture de compte est facile et rapide car elle se fait en ligne : **www.caissescolaire.com**. Cliquez sur la section « Je suis parent » et ensuite « Inscrire mon enfant ».

Vous recevrez ensuite par la poste des enveloppes-bordereaux qui permettront à votre enfant d'effectuer ses dépôts scolaires hebdomadaires, tout au long de l'année.
**UN TIRAGE MENSUEL PARMI TOUS LES DÉPOSANTS DE NOTRE ÉCOLE**

Cette année encore, afin d'encourager les jeunes membres à persévérer dans leurs bonnes habitudes d'épargne, la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville organise un tirage mensuel. Avec chaque dépôt, votre enfant peut s'inscrire en ligne via le site **https://www.cdesjardinstdb.com/loteriescolaire/**

Chaque dépôt, quel qu'en soit le montant, donne une chance de remporter le prix attribué à chaque mois au sein de l'école de votre enfant.

Créer de saines habitudes d'épargne et de consommation auprès de votre enfant n'aura jamais été aussi simple ! Bonne rentrée scolaire !

# Communication CSSMI

## Nous vous invitons à lire les chroniques CSSMI :

**https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/chronique-cssmi-octobre-2020**

## CSSMI en cas d'urgence à la CSSMI

Comment savoir si un établissement est ouvert ou fermé ? Voici les cinq façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site Internet de la CSSMI www.cssmi.qc.ca
2. L'application mobile CSSMI (disponible gratuitement sur les téléphones intelligents via AppStore ou Google Play)
3. L'Infolettre Urgence neige (courriel) de la CSSMI
4. Message téléphonique au 450 974-7000
5. Message téléphonique de chaque établissement

Un très bel automne à vous tous, soyez prudents!!